

« Le débroussaillage, c'est vraiment dans la prévention que tout se joue »

Florian Dufaud, chargé de mission des Communes forestières du Var

Hier, les représentants d'une dizaine de municipalités varoises (dont Toulon, La Valette, Ollioules, La Seyne, Hyères et Bandol) ont participé à la dernière session de sensibilisation, organisée à La Valette par l'association des communes forestières. Objectif : rappeler l'importance de l'obligation de débroussaillage.

Pour quelle raison l'association des communes forestières du Var organise-t-elle cette sensibilisation ?

En décembre 2016, on avait déjà organisé une formation sur le débroussaillage à destination des élus et des services techniques. On insistait sur la théorie de l'arrêté préfectoral. On s'est rendu compte qu'il y avait un besoin de discernement sur

l'application de l'arrêté. C'est pour ça qu'on est passé de la théorie à la pratique en faisant comme aujourd'hui des sessions comportant des visites de terrains pour aller voir des cas problématiques concrets. On s'intéresse, par exemple, à des cas où des réglementations se superposent ou à des débroussaillages plus ou moins bien faits.

Doit-on comprendre que les maires, qui ont pour mission de contrôler que l'arrêté préfectoral est respecté, connaissent mal les obligations ?

Non, ce n'est pas qu'ils les connaissent mal, c'est qu'elles sont compliquées. Il y a toujours des questions sur des cas particuliers. En se basant uniquement sur l'arrêté préfectoral, on ne peut pas tout résoudre. Il faut parfois faire preuve de

discernement et ne pas faire appliquer bêtement l'arrêté. On voulait expliquer quelles décisions prendre ou quelles tolérances appliquer.

Globalement, pensez-vous que le Var soit en progrès sur le sujet ?

Il y a encore du boulot à faire parce que c'est une réglementation difficile à faire appliquer aux particuliers, principalement parce qu'elle implique souvent d'intervenir hors de son terrain, chose qui est très compliquée à faire intégrer. Ça nécessite beaucoup de travail d'information et de sensibilisation. On constate d'ailleurs que les mesures répressives sont assez peu efficaces au final. Le débroussaillage, c'est vraiment dans la



prévention que tout se joue... Et c'est un travail permanent car chaque année, il faut y repasser.

Rappelez-nous l'objectif de l'association des communes forestières...

C'est une association d'élus qui regroupe 146 communes et a pour but d'apporter de la connaissance et de l'information sur les sujets touchant l'énergie ou les questions forestières.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR P.-H. C.
phcoste@nicematin.fr**